

Missions et prestations région culturelle

Volet	Prestations	Missions remplies	Description	Exemples
Socle de base obligatoire en cas d'adhésion : Financement global de la culture CHF 5.-/hab.	Soutien administratif aux sociétés amatrices	Mission politique Soutien et conseil aux actrices et acteurs culturel-le-s	Les sociétés amatrices locales (par ex. chœurs, fanfares, troupes de théâtre) peuvent s'adresser à la région pour obtenir un soutien administratif.	- Aide à la rédaction de statuts, de budgets, de dossiers de demande de soutiens (par exemple par la proposition de certaines formations utiles) - Conseils divers, par exemple pour salarier les directeurs, déclarer ses pièces - Possible collaboration avec BURO ou Bénévolat Fribourg Freiburg
	Un évènement par an pour la population	Mission culturelle Encouragement de l'accès à la culture	Chaque année, la population de la région est invitée à un spectacle financé par la région.	La salle d'Equilibre est réservée sur deux soirées pour accueillir une création originale d'une compagnie fribourgeoise. L'entrée au spectacle est entièrement prise en charge par la région.
Soutien à la promotion CHF 30.-/hab.	Subventions aux activités culturelles régionales des associations/fondations culturelles	Mission financière Soutiens financiers pour la culture de toute la région Mission financière Soutiens financiers aux projets régionaux amateurs Mission culturelle Offre culturelle de proximité pour toute la région Mission culturelle Accès aux soutiens facilités pour les actrices et acteurs culturel-le-s	Les associations et fondations établies dans les communes ayant choisi ce volet peuvent bénéficier des soutiens financiers de la région, généralement sous forme de subventions. Une liste des associations /fondations actuellement concernées se trouvent en annexe.	Subventions pour une saison culturelle, un festival ou toutes activités culturelles, exemple : - Festival Internationale du Film de Fribourg (FIFF) - Festival annuel Les Georges - Saison de La Société des concerts de Fribourg - Accueils et créations de La Fondation Equilibre Nuithonie, - Concerts de l'Ensemble Orlando - Chœur des 4 saisons qui organise un festival d'ampleur régionale pour fêter ses 60 ans d'existence
	AG culturel offert aux 18 ans	Mission culturelle Encouragement de l'accès à la culture	Qu'est-ce ? les moins de 26 ans peuvent acheter pour Fr 100.- par année, un AG culturel permettant l'accès gratuit à 346 lieux partenaires dans les cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Tessin et Valais. La région financera l'AG culturel des jeunes l'année de leurs 18 ans.	A l'occasion de leur 18e anniversaire, les jeunes citoyen-ne-s peuvent recevoir un AG culturel financé par la région. De nombreux lieux fribourgeois sont partenaires : Equilibre & Nuithonie, Fri-Son, le Nouveau Monde, Festival les Georges, La Tuffière, l'Arbanel, etc.
	Action pour promouvoir la culture dans les écoles	Mission culturelle Encouragement de l'accès à la culture Mission culturelle développement d'offres pour les écoles	La région souhaite permettre aux écoles un meilleur accès à la culture en finançant une fois par année une action spécifique. Différents formats sont envisageables.	- Financement d'un spectacle avec pour vocation spécifique de tourner dans les écoles de la région. - Un soutien est octroyé aux écoles pour de nouvelles sorties culturelles.

Volet	Prestations	Missions remplies	Description	Exemples
Soutien renforcé à la promotion CHF 25.-/hab.	Prix préférentiel sur les places à Equilibre & Nuithonie	Mission culturelle Encouragement de l'accès à la culture	Le soutien à la Fondation Equilibre et Nuithonie, deux théâtres au rayonnement qui dépasse largement la région, pour être en tout cas cantonal, est soutenu de manière spécifique par la région. Une prestation en lien spécifiquement avec les spectacles à Equilibre et Nuithonie est donc prévue.	Des places à prix préférentiel pour les spectacles d'Equilibre & Nuithonie sont proposées à la population des communes qui contribuent à ce volet, que ce soit à l'achat du billet à l'unité comme aussi pour les abonnements.
Soutien aux infrastructures CHF 10.-/hab. max.	Subventions aux associations/fondations culturelles régionales pour leur infrastructure et équipement culturel	Mission politique Optimisation et valorisation du parc immobilier Mission culturelle Offre culturelle de proximité pour toute la région	Les associations et fondations culturelles à rayonnement régional sises dans les communes qui contribuent à ce volet peuvent bénéficier des soutiens financiers de la région dédiés aux infrastructures et aux équipements culturels.	Exemples envisageables : • Le Bilboquet investissant dans un nouveau parc lumière • Le Nouvel Opéra Fribourg investissant dans du matériel son pour pouvoir diffuser ses créations dans les communes • Le Théâtre de l'Arbanel souhaitant refaire le sol de sa scène